



Munich Personal RePEc Archive

The transition to the green economy as an opportunity for African economies

Cissé, Aboubakar Sidiki

Institut de Langues et de Commerce International (ILCI)

11 November 2013

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/53829/>

MPRA Paper No. 53829, posted 22 Jan 2015 15:08 UTC

La transition vers l'économie verte comme une opportunité pour les économies africaines

Résumé

Les défis du développement durable sont connus : jouir pleinement des ressources de la terre sans pour autant compromettre le bien-être des générations futures. Il s'agit de faire concilier les trois piliers sur lesquels repose ce concept, à savoir : l'économique, le social et l'environnemental. Au-delà de ce développement dit durable, le système des Nations Unies¹, en collaboration avec d'autres organisations internationales développe depuis une dizaine d'années un nouveau concept : le concept d'économie verte qui est défini comme « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie des ressources ».

Dans ce papier, nous soutiendrons l'idée que les politiques économiques en faveur du développement doivent inclure la problématique de l'économie verte qui représente une réelle opportunité de développement et d'endiguement de la pauvreté dans le monde en général en Afrique en particulier.

Classification JEL : Q01 ; Q32 ; Q56.

Summary

The challenges of sustainable development are well known: the full enjoyment of the earth's resources without compromising the welfare of future generations. It is to reconcile the three pillars on which the concept is based, namely: economic, social and environmental. Beyond that called sustainable development, the United Nations, in collaboration with other international organizations over the last ten years developing a new concept: the concept of green economy which is defined as "an economy that leads to improvement of human well-being and social equity, while significantly reducing environmental risks and the lack of resources".

In this paper, we support the idea that economic development policies should include the issue of the green economy represents a real opportunity for development and containment of poverty in the world in general and in Africa in particular.

Classification JEL: Q01; Q32; Q56.

¹ A travers ses fonds, programmes, commissions (PNUE, UNECE, UN-Habitat, UNDP, ILO, UNESCO, etc.), l'OMC, l'OCDE et les institutions de Bretton-Woods.

1. Introduction

Parmi les huit objectifs du millénaire pour le développement des Nations-Unies, on retrouve la réduction de l'extrême pauvreté et la faim et la préservation de l'environnement. Ces deux objectifs doivent aller de pair dans la mesure où l'un peut promouvoir l'autre. En effet, la préservation de l'environnement, en tant qu'opportunité pour les économies doit contribuer à la réduction de la pauvreté. Les défis du développement durable sont connus : jouir pleinement des ressources de la terre sans pour autant compromettre le bien-être des générations futures. Il s'agit de faire concilier les trois piliers sur lesquels repose ce concept, à savoir : l'économique, le social et l'environnemental.

Au-delà de ce développement dit durable, le système des Nations-Unies² en collaboration avec d'autres organisations internationales développe depuis une dizaine d'années un nouveau concept avec lequel il faudrait désormais compter : le concept d'économie verte.

L'économie verte est définie par le PNUE (2011) comme « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie des ressources ». Ce nouveau concept repose exactement sur les mêmes piliers que celui du développement soutenable. La différence entre les deux³ est que le premier est global et va plus loin. En effet, de la définition du programme des Nations Unies pour l'environnement, l'on peut retenir principalement deux choses :

- La promotion d'activités économiques classiques moins gourmandes en produits polluants et en énergie,
- Et le développement des éco-activités, c'est-à-dire des activités économiques qui visent essentiellement à assurer la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles.

L'efficacité des ressources, la résilience des ressources et l'inclusivité sociale deviennent donc les maîtres mots de cette notion d'économie verte. L'objectif n'est pas de changer de mode de vie ou notre système économique mais de faire en sorte que ce mode de vie puisse répondre aux aspirations d'une économie verte ; c'est-à-dire continuer à promouvoir le progrès économique tout en préservant l'environnement.

La transition vers une économie verte nécessitera donc des investissements massifs dans l'économie à l'horizon 2050. Le PNUE estime à au moins 1000 milliards de dollars par an (soit 2% du PIB mondial) le fonds nécessaire pour réduire de moitié les émissions de CO₂⁴. Selon le rapport « Blue Map » de l'agence internationale pour l'énergie, il faudrait au moins 1600 milliards de \$ d'investissements par an de 2030 à 2050 pour réduire de moitié les émissions de CO₂. Dans le même ordre d'idées, le forum économique mondial et le groupe Bloomberg préconisent des investissements en énergie propre d'au moins 500 milliards de \$ par an à partir de 2020 pour réduire le réchauffement climatique à 2°.

² A travers ses fonds, programmes, commissions (PNUE, UNECE, UN-Habitat, UNDP, ILO, UNESCO, etc.), l'OMC, l'OCDE et les institutions de Bretton-Woods.

³ Ces deux notions demeurent par ailleurs très complémentaires.

⁴ UNEP's Green Economy Report, 2011.

En se limitant volontairement à ces trois études en guise d'exemples, l'on se rend compte que quelle que soit l'approche adoptée, la transition demande des « sacrifices » aussi bien budgétaires que sociopolitiques.

Ces sacrifices doivent être vus comme des opportunités d'investissements, de financement de la future croissance économique verte.

L'objectif de ce document est de montrer que le verdissement de l'économie constitue un excellent moyen de lutte contre la pauvreté. Ainsi, dans ce papier, nous soutiendrons l'idée que les politiques économiques en faveur du développement doivent inclure la problématique de l'économie verte qui représente une réelle opportunité de développement et d'endigement de la pauvreté.

2. La promotion de l'économie verte

Depuis une dizaine d'années, des groupes de travail sur l'économie verte se sont organisés au sein du système des Nations Unies en collaboration avec d'autres organisations internationales. L'objectif de leurs travaux est de mettre à la disposition des Etats des outils leur permettant de parvenir au verdissement de leur économie.

2.1 Les pouvoirs publics et la promotion de la croissance verte

Dans les économies modernes, il n'incombe pas à l'Etat d'être le moteur de la croissance économique, encore moins d'essayer de se substituer aux entreprises. En effet, ce sont elles qui créent les emplois ; donc permettent la réduction du chômage et la création de richesses. Cependant, si les pouvoirs publics ne doivent et ne peuvent se substituer aux entreprises dans la création de richesses dans le pays, ils se doivent d'être stratégiques. Un Etat stratège est Etat visionnaire qui crée les conditions favorables au développement du secteur privé.

La croissance verte doit être promue par les Etats. En effet, c'est à ces derniers d'adopter des mesures susceptibles de convaincre le secteur privé d'aller vers l'économie verte. Ces mesures peuvent être de deux sortes⁵ :

- ✓ Mesures incitatives et,
- ✓ Mesures répressives.

Les mesures incitatives sont d'ordre fiscal en général. Par exemple, en France et aux Etats-Unis⁶, investir dans les énergies renouvelables ou moins gourmandes en produits polluants donne droit à des crédits d'impôts aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises. Les Etats

La répression vise essentiellement à sanctionner les acteurs qui ne respecteraient pas la réglementation en vigueur. Ces sanctions peuvent aller de la simple amende et à la fermeture de l'unité de production. La répression et l'économie ne font pas bon ménage. En effet, il est plus judicieux pour les pouvoirs publics d'encourager les mesures incitatives que celles qui répriment. L'économie verte n'exclut pas la croissance mais exige simplement une croissance soucieuse de l'avenir. Réprimer les entreprises qui ne respecteraient pas

⁵ Certains Etats font un mix des deux mesures.

⁶ La liste de pays accordant des avantages fiscaux n'est pas exhaustive.

les normes pourrait avoir des conséquences néfastes sur l'économie en la privant d'une partie de son potentiel de croissance.

Le Rwanda demeure un cas d'école en matière de bonne gouvernance environnementale mais aussi en termes de répression. Ayant constaté les dégâts environnementaux causés par les sacs en plastique (sacs en polyéthylène), les autorités rwandaises ont décidé d'interdire ces produits sur leur territoire. Pour les récalcitrants, les sanctions peuvent aller jusqu'à un an de prison ainsi qu'à une amende maximum de 600 euros, soit 514 738.52 RWF⁷ (francs rwandais) ; ce qui représente à peu près le revenu annuel moyen d'un rwandais selon les données de la Banque Mondiale. Pour le rwandais moyen, cette amende est donc hors de portée.

Cette mesure prise par les autorités rwandaises a entraîné des externalités positives sur toute l'économie du pays en permettant notamment l'émergence de nouvelles activités économiques autour du sac biodégradable. En outre, Kigali fait figure de la ville la plus propre d'Afrique. Le revers de la médaille est proportionnel à l'ampleur de la répression pour les acteurs économiques qui enfreindraient la loi. En effet, l'économie informelle qui est déjà forte au Rwanda s'organise autour du trafic du sac en plastique qui reste moins cher que le produit autorisé. Si les résultats de la politique d'interdiction de sacs en polyéthylène sont globalement jugés positifs, la répression pour les contrevenants pourrait constituer un effet d'éviction. Et sans doute la mesure aurait été plus efficace avec plus d'actions incitatives. Le tableau ci-dessous montre les différentes mesures incitatives susceptibles d'être appliquées par les pays.

Tableau 1 : Politiques Publiques en faveur de l'économie verte

| Mesures Publiques en faveur de l'économie verte | Conceptualisation des mesures |
|---|---|
| Définir les normes de production et de consommation | Les entreprises et particuliers qui respecteraient ces normes pourraient bénéficier de mesures fiscales (allant de la mise en place d'un crédit d'impôt à une baisse de la TVA). |
| Renforcer le partenariat public/privé | Les décisions seraient prises en accord avec les partenaires privés, ce qui facilite leur mise en application d'une part, le financement des acteurs les plus faibles pourrait être assuré par un fonds alimenté grâce au partenariat noué entre le privé et le public. |
| Promouvoir la gouvernance sociale et environnementale | A travers une campagne de sensibilisation de vulgarisation des acteurs concernés sur le bien-fondé de la production et de la consommation vertes. |
| Soutenir financièrement les particuliers les plus démunis et les entreprises en difficulté dans leur reconversion verte | Les pouvoirs publics pourraient seuls avec le secteur privé venir en aide aux acteurs en difficulté afin de leur faciliter leur transition verte une économie verte. |
| Promouvoir l'émergence d'un véritable marché vert | Aucun marché ne naît spontanément. L'émergence d'un marché relève d'une certaine façon de la volonté publique. En effet, ce sont aux pouvoirs publics de faciliter les conditions d'émergence d'un tel marché en créant une vraie offre (de vrais besoins) de produits verts (à travers la mise en place de normes environnementales par exemple) à laquelle répondra la demande. |
| Faciliter l'accès au financement vert | Dans le cadre d'un partenariat bien ficelé avec le secteur bancaire, des conditions favorables d'accès au financement pourraient être accordées aux acteurs de l'économie verte. |
| Coopérer avec les organisations internationales | La coopération avec les organisations internationales telles que les commissions économiques régionales des Nations Unies et le PNUÉ est cruciale dans l'atteinte des objectifs de la croissance verte. En effet, ces organisations sont à la pointe de la recherche en matière d'économie verte. |
| Instaurer une prime à la casse pour matériaux polluants | Cette mesure inciterait à remplacer les objets anciens par les nouveaux, moins polluants et moins énergétiques. |

2.2 Mettre le système financier au service de la croissance verte

⁷ Selon le cours du 13/08/2013.

De nombreuses études mettent en avant l'apport crucial du système financier sur la croissance économique. Parmi ces études, nous allons volontairement nous intéresser à celle de Schumpeter.

La définition de l'entrepreneur schumpétérien et des hypothèses qui en découlent font référence à certains critères, qui, lorsqu'ils sont remplis constituent le socle de l'évolution économique. L'entrepreneur est défini comme l'agent économique dont la fonction est d'exécuter de nouvelles combinaisons ; ce qui veut dire que tout agent qui ne réalise pas de nouvelles combinaisons n'est pas un entrepreneur⁸. L'entrepreneur schumpétérien est aussi capitaliste dans la mesure où il prend des risques en exécutant ses nouvelles combinaisons. C'est lui, qui, par ses stratégies permet de faire face à la concurrence entre les firmes et engendre l'évolution industrielle. Pour ce faire, il ne doit pas manquer de crédit. C'est à partir de là que le système financier intervient. En effet, si le profit de l'agent actif qu'est l'entrepreneur ne lui permet pas de réaliser une nouvelle combinaison, il lui faut trouver un financement⁹. Ce dernier doit être assuré par le système bancaire et sous forme de crédit afin de permettre à l'entrepreneur d'acheter les moyens de production nécessaires à la mise en œuvre de sa nouvelle combinaison. Le crédit doit donc être au centre du système économique car sa fonction principale est de permettre à l'économie d'entrer dans de nouvelles voies : apporter des novations ; des améliorations dans la façon de produire. Dans la théorie de l'évolution économique (1935), Schumpeter nous rappelle que « *personne d'autre à part l'entrepreneur n'a besoin de crédit* » et qu'on ne peut devenir entrepreneur qu'en devenant auparavant débiteur. « *S'endetter appartient à l'essence de l'entreprise et n'a rien d'anormal* », poursuit-il (1935, page 147). Un entrepreneur qui n'a pas accès au crédit ne peut pas devenir entrepreneur au sens de Schumpeter, ni capitaliste d'ailleurs. L'octroi de crédit ne doit pas être basé sur les résultats passés de l'entreprise et la garantie de remboursement ne doit ni être fondée sur la monnaie attendue, ni sur des produits présents, ni sur les marchandises mais sur l'actif du bilan de l'entreprise.

La disponibilité du système financier (système bancaire principalement) à financer les entreprises est une condition primordiale à la croissance économique. Le banquier ne doit pas être considéré comme un intermédiaire mais comme le producteur de ce que Schumpeter appelle « *la puissance d'achat ou le pouvoir de commandement* ». Il rend possible l'exécution des nouvelles combinaisons¹⁰ par sa décision d'accorder ou non du crédit à l'entrepreneur. Son refus d'accorder un crédit à l'entrepreneur peut constituer un frein à l'évolution économique. Ainsi, chez Schumpeter, on retrouve sur le marché bancaire principalement deux agents : les entrepreneurs (entrepreneurs au sens de Schumpeter) et les banquiers. Les premiers sont les demandeurs de crédit et les seconds, les offreurs de crédit. L'offre de crédit doit toujours répondre à la demande de crédit, à défaut, l'évolution économique et industrielle est remise en cause.

Au regard de ce qui précède, il ressort que le système financier chez Schumpeter a un rôle clé à jouer dans l'évolution économique. Un bon système financier schumpétérien est un système toujours disposé à répondre aux demandes de crédits des entrepreneurs.

⁸ L'économie verte exige une autre façon de produire et de consommer ; d'où l'utilisation de nouvelles combinaisons.

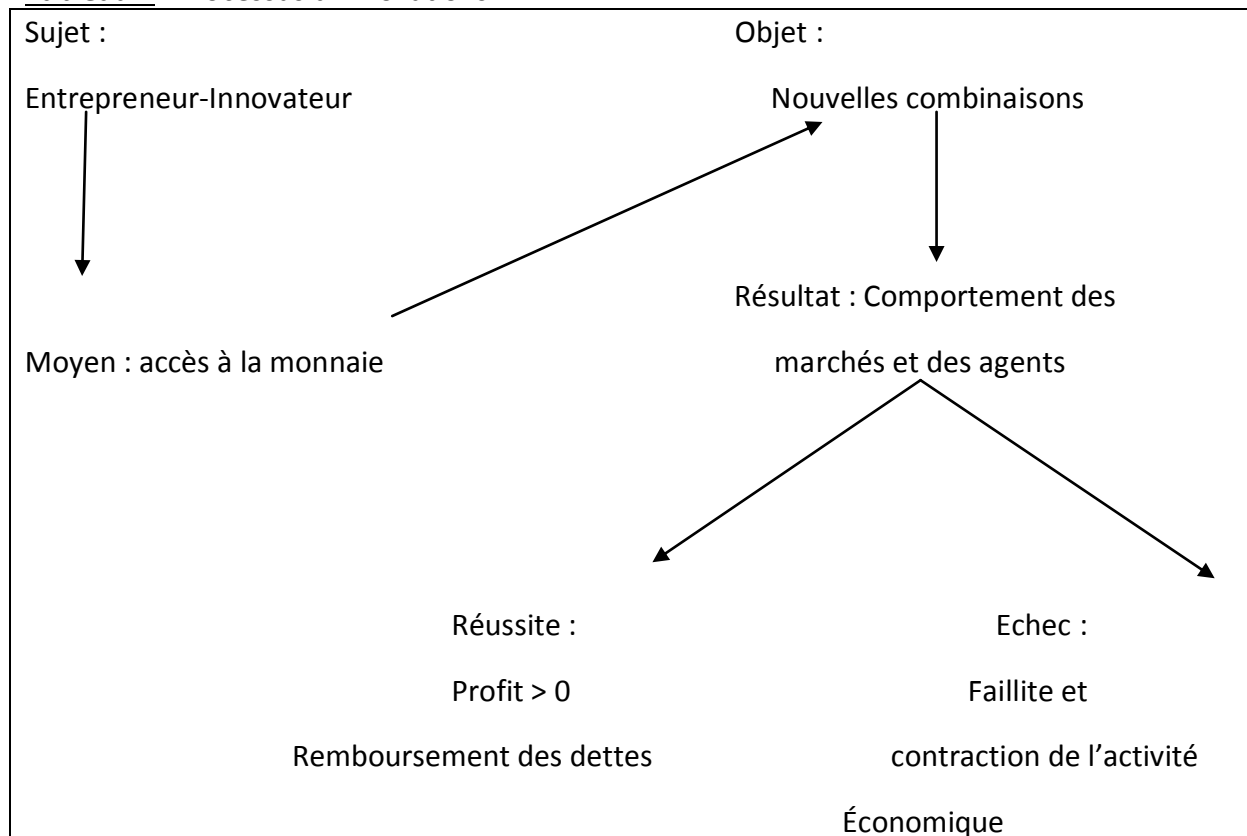
⁹ Le financement chez Schumpeter est principalement bancaire.

¹⁰ Définition de l'innovation chez Schumpeter.

Pour Schumpeter, le problème qui importe est celui « *de découvrir comment le capitalisme crée, puis détruit ses structures* ». L'explication est dans l'innovation qui est un processus de destruction créatrice, modifiant constamment les structures de l'économie. Pour Schumpeter, il y a cinq façons d'apporter une innovation :

- la fabrication d'un bien nouveau
- l'introduction d'une méthode de production nouvelle
- l'ouverture d'un débouché nouveau
- la conquête d'une source nouvelle de matières premières ou de produits semi-ouvrés
- la réalisation d'une nouvelle organisation.

Tableau 2 : Processus d'innovations



Source: F. Ülgen (2007).

Ces travaux de Schumpeter peuvent être élargis au financement de la croissance verte. En effet, le système bancaire doit s'organiser de façon à ce que les acteurs voulant investir dans les ressources propres puissent le faire dans de meilleures conditions. Grâce à un partenariat privé/public, une politique de discrimination positive pourrait être mise sur pied. Cette politique viserait à créer une sorte de financement vert appelée aussi « crédit vert » ou « éco-crédit ». Les éco-crédits existent déjà dans de nombreux pays, avec la politique que nous prônons, ces prêts seraient généralisés et leur accès facilités afin que puisse s'enclencher une réelle dynamique allant dans le sens de l'économie verte.

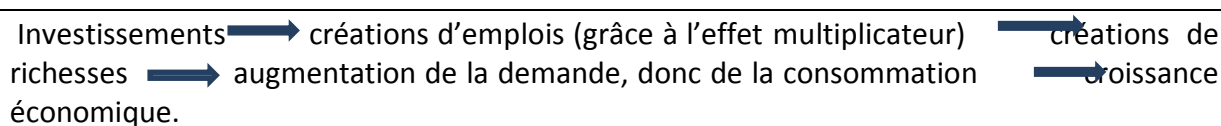
Dans les pays en développement, les institutions financières pourront s'inspirer de l'exemple de la « Grameen Shakti¹¹ » au Bangladesh qui a mis l'économie verte au cœur de ses actions en finançant l'accès des « petits portefeuilles » à :

- ✓ l'éclairage grâce l'énergie solaire,
- ✓ aux fourneaux améliorés,
- ✓ au biogaz,
- ✓ aux engrais organiques.

La croissance économique favorisant la réduction de la pauvreté, promouvoir la croissance verte, c'est résolument se tourner vers la création de nouvelles richesses.

3. L'économie verte et la lutte contre la pauvreté

Adopter les principes de l'économie verte afin d'aboutir à une croissance verte nécessite la pratique de nouvelles combinaisons ; c'est-à-dire, de nouvelles façons de produire et de consommer sans pour autant remettre en cause le système. Pour ce faire, il faut des investissements massifs. C'est la raison pour laquelle, le programme des Nations-Unies pour l'environnement estime à 1 000 milliards de dollars américains par an la somme nécessaire pour assurer la transition vers une économie en 2050. Ces investissements représentent autant d'opportunités pour les économies. La transition vers une économie verte donnera naissance à de nouvelles activités économiques, qui, toute chose égale par ailleurs, feront démarrer d'autres activités. Grâce aux économies d'échelle, les entreprises opérant dans ces domaines poursuivront leur enrichissement. Ainsi, pourra fonctionner le schéma classique du lien entre investissements et croissance économique :



Dans le rapport 2011 « Vers une économie verte », le programme des Nations-Unies pour l'environnement dresse les investissements annuels dans l'économie verte par secteur¹².

Tableau 3 : Investissements verts annuels par secteur

| SECTEUR | RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS DANS LE RAPPORT SUR L'ÉCONOMIE VERTE 2011 (US\$ milliards/an) | ÉVALUATION DES BESOINS D'INVESTISSEMENT (US\$ milliards/an) | EXPLICATION DÉTAILLÉE |
|-------------|--|---|---|
| Agriculture | 108 | | Objectif : augmenter les niveaux de nutrition à 2 800-3 000 Kcal/personne d'ici 2030 (et les maintenir) |
| Logement | 134 | | Objectif : augmenter l'efficacité énergétique de façon à atteindre les objectifs de |

¹¹ Pour plus d'informations, veuillez-vous reporter à <http://www.gshakti.org>

¹² Les secteurs considérés par le PNUE sont : l'agriculture, logement, industrie, tourisme, transports, déchets, eau.

| | | | |
|-----------------------------|-------|-------------------------------|---|
| | | 308 | consommation d'énergie et d'émissions de CO2 fixés dans le scénario Blue Map de l'AIE AIE ETP 2010, Scénario Blue Map, additionnel. |
| Energie (Approvisionnement) | 362 | 233 500 611 460-1500 | Objectif : accroître la part de ressources renouvelables dans la production d'électricité et la consommation d'énergie primaire pour atteindre au moins les objectifs fixés dans le scénario Blue Map de l'AIE AIE ETP 2010, Scénario Blue Map, additionnel. Estimation par le New Energy Finance et le Forum économique mondial (2010) des dépenses annuelles sur l'énergie propre nécessaires d'ici 2020 pour limiter l'augmentation des températures moyennes mondiales à 2 °C. Estimation de l'investissement mondial moyen en énergie renouvelable pour 2007- 2030 du scénario « Advanced [R]évolution » du rapport [R]évolution énergétique (2010) de Greenpeace et EREC. Estimation HSBC (2010) de l'investissement total en matière de production d'énergie à faible taux d'émission de carbone (offre), d'efficacité énergétique et de gestion (demande) requis pour mettre en place un marché énergétique à faible taux d'émission de carbone d'ici 2020. |
| Pêche | 108 | 90-280 | Atteindre un rendement maximal durable par une réduction mondiale globale de l'effort de pêche de 50 %, par le démantèlement des navires, la réaffectation de la main-d'oeuvre et la gestion de la pêche. Idem (analyse de la partie du rapport concernant les pêcheries) |
| Foresterie | 15 | 37 2-30 | Objectif : réduction de la déforestation de 50 % d'ici 2030 et augmentation des forêts plantées pour soutenir la production forestière. Utilisation rationnelle du réseau existant de forêts protégées et de 15 % des terres dans chaque région (Balmford et al 2002) – corrigé de l'inflation. REDD+ (plus une évaluation du flux potentiel de fonds). |
| Industrie | 76 | 50-63 | Objectif : augmenter l'efficacité énergétique de façon à atteindre les objectifs de consommation d'énergie et d'émissions de CO2 fixés dans le scénario Blue Map de l'AIE. AIE ETP 2010, Scénario Blue Map, additionnel. |
| Tourisme | 134 | | |
| Transport | 194 | 325 | Objectif : augmenter l'efficacité énergétique de façon à atteindre les objectifs de consommation d'énergie et d'émissions de CO2 fixés dans le scénario Blue Map de l'AIE, et développer les transports publics AIE ETP 2010, Scénario Blue Map, additionnel. |
| Déchets | 108 | | Objectif : réduire la quantité de déchets allant dans les centres d'enfouissement d'au moins 70 %. |
| Eau | 108 | 18 50 | Objectif : atteindre les OMD en diminuant de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau et à l'assainissement d'ici 2015, et réduire les intensités d'usage (sans objectif quantitatif). Atteindre les OMD en diminuant de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau et à l'assainissement d'ici 2015 (Hutton et Bartram 2008). Satisfaire les besoins mondiaux en eau (2030 Water Resources Group, McKinsey). |
| Total | 1 347 | 1053-2593 | |

Sources : Reproduit à partir du rapport « Vers une économie verte » du PNUE, AIE.

Globalement, les investissements sont en deçà des besoins ; qu'à cela ne tienne, leurs impacts sectoriels sont incontestables. Les opportunités offertes par l'économie verte sont nombreuses : de la création de nouveaux secteurs d'activités, de nouvelles chaînes de production à la création de richesses. A titre d'exemples, en 2006, l'on estimait à plus de 2.3 millions d'individus¹³ dépendant directement ou indirectement du secteur des énergies renouvelables selon les chiffres fournis par le PNUE (2008). En France, en 2010, les éco-activités employaient 453 000 personnes tandis que sur la période 2004-2010, le nombre d'emplois liés à l'économie verte a crû de 20% contre 2.47% pour l'ensemble des secteurs. Aux Etats-Unis, ce sont 3 millions d'individus qui sont employés par les secteurs des biens et services écologiques. Il faudrait également tenir compte du nombre d'individus qui pourraient sortir de la pauvreté grâce à la croissance verte. Le tableau ci-dessous reprend quelques exemples d'initiatives plus ou moins abouties à travers le monde¹⁴.

Tableau 4 : exemples emblématiques en faveur de l'économie verte

| Pays | Initiatives | Impacts économiques obtenus ou attendus |
|------------|--|---|
| Kenya | L'instauration d'une politique de rachat d'électricité produite à partir des éoliennes, de la biomasse, de la géothermie, du biogaz et de l'énergie solaire. | Attendus : augmenter la production d'électricité de 1 300 MW ou doubler la capacité électrique du pays. |
| Bangladesh | « Grameen Shakti » : faciliter entre autres via des petits financements l'achat par les ruraux des kits photovoltaïques | Attendus d'ici à 2015 : fourniture de 1 million de kits Photovoltaïques et création d'emplois dans les zones rurales car la maintenance des kits est prise en charge la « Grameen Shakti ». |
| Allemagne | Programme de rénovation des bâtiments. | Obtenus : 100 milliards d'euros d'investissements qui ont permis de réduire |

¹³ L'essentiel de ces emplois est reparti entre le Brésil, la Chine, les Etats-Unis et le Japon.

¹⁴ La liste n'est pas exhaustive. Le tableau reprend les exemples les plus emblématiques.

| | | |
|--------|--|--|
| | | les factures d'énergie, de créer 300 000 par an et de réduire les émissions de CO2. |
| Rwanda | Interdiction des sacs en polyéthylène | Voir P.3 |
| Brésil | Recyclage et déchets | Cette activité génère une économie de plus de 2 milliards de dollars US et fait vivre plus de 500 000 personnes. |

4. Conclusion

Si les exemples de bonne gestion environnementale sont rares et les investissements insuffisants pour amorcer la transition verte, les décideurs publics doivent intégrer dans leur politiques de développement (pour les pays en développement) et dans leurs stratégies de croissance (pour les pays développés), la problématique de l'économie verte qui constitue une véritable opportunité.

Il ne saurait y avoir un modèle universel qui déboucherait automatiquement sur l'économie verte, c'est pourquoi, chaque pays doit forger son propre modèle en fonction de ses réalités.

Bibliographie

BIT : Rapport 2013 sur le travail dans le monde « Restaurer le tissu économique et social ». <http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/--->

[dcomm/documents/publication/wcms_214476.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_214476.pdf)

CISSE, A. 2009, « Système financier et croissance économique : le cas de la zone UEMOA », Thèse de doctorat soutenue à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble.

PNUE: « *Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – Synthèse à l'intention des décideurs* ». www.unep.org/greeneconomy

ÜLGEN, F. 2007a, « La dynamique de financement de l'innovation », *Cahiers d'économie de l'innovation*, n°25.

Pages Web consultées :

<http://www.unece.org/greeneconomy/welcome/home.html>

<http://www.unece.org/env/greeneconomy/welcome.html><http://www.unep.org/greeneconomy/http://www.unep.org/french/greeneconomy/>

http://www.unep.org/pdf/Tunza_9.4_fre.pdf

http://www.unep.org/greeneconomy/Portals/88/documents/ger/GER_15_Finance.pdf

<http://www.unep.org/greeneconomy/greeneconomyreport/tabid/29846/default.aspx>

http://www.unep.ch/etb/publications/GE%20Briefs%202012/Briefing%20paper%20GE_FINANCE.pdf

http://ec.europa.eu/environment/international_issues/pdf/rio/factsheets/Innovative_EN.pdf

<http://www.unep.org/hazardoussubstances/UNEPsWork/Mainstreaming/UNEPLIRAGuidance/Backgro>

[und/DevelopmentofGuidanceonEconomicInstruments/tabid/79273/Default.aspx](http://www.google.ch/?gws_rd=cr#und/DevelopmentofGuidanceonEconomicInstruments/tabid/79273/Default.aspx)
http://www.google.ch/?gws_rd=cr#